

s u i s s e culture

Le Conseil fédéral fait passer des réductions pour de la croissance !

Zurich, le 13.3.2023

En publiant vendredi les chiffres clefs sur les taux de croissance cibles pour les arrêtés financiers pluriannuels, le Conseil fédéral propose une réduction massive et irresponsable des budgets d'investissements nécessaires, notamment dans la culture. Il empêche ainsi le secteur de relever les défis qui se posent après la pandémie.

Il y a consensus pour dire que le secteur culturel a été particulièrement touché par la pandémie et qu'il se trouve à présent dans une phase de récupération. Les acteurs/actrices et entreprises culturel·les luttent aujourd'hui encore pour leur survie économique. Jusqu'à présent, en dépit d'énormes difficultés, et grâce aux efforts du secteur, du public et des pouvoirs publics, on a pu éviter une perte substantielle de la diversité culturelle. Il est absolument incompréhensible d'effectuer maintenant des coupes douloureuses alors qu'on se trouve justement en pleine phase de reconstruction. Ces réductions risquent de réduire à néant les efforts de soutien de ces dernières années.

Dans son communiqué de presse, le Conseil fédéral indique que ces taux de croissance « devraient baisser temporairement en 2024 », ce qui se traduit en chiffres par des réductions de 2 % du budget. Ces coupes touchent la culture au plus mauvais moment possible. Le Conseil fédéral a fixé à 1,2 % la limite supérieure de la croissance visée par les arrêtés financiers pour les années 2025-2028 dans le domaine de la culture. Les taux de croissance cibles ne compensent donc pas, et de loin, les réductions de 2024 et ne permettent pas de relever les défis posés au secteur culturel ni de compenser le renchérissement. Le Conseil fédéral réduit considérablement le budget de la culture pour les cinq prochaines années ; c'est un mauvais signal.

On sait que l'avenir nous réserve le renchérissement le plus important que l'on ait vécu, en Suisse également, depuis des décennies.. À l'heure où une compensation du renchérissement de plusieurs pour cent est négociée sur la masse salariale, une réduction des dépenses culturelles (dont la plus grande partie est directement affectée au paiement de salaires) n'est pas défendable. Il serait plutôt temps d'introduire des mesures durables d'amélioration de la sécurité sociale des acteurs/actrices culturel·les — avec des adaptations adéquates dans les systèmes de prévoyance du premier et du deuxième pilier. Cela ne concerne d'ailleurs pas

Sont membres de Suisseculture les associations et organisations suivantes : Action Intermittence; AdS – Autrices et auteurs de Suisse; ARF/FDS – Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films; assitej – Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse; dansesuisse – Association suisse des professionnels de la danse; Fondation SUISA; GSFa - Groupement suisse du film d'animation; impressum – Les journalistes suisses; t. PROFESSIONNELS DU THEATRE SUISSE; Pro Cirque; ProLitteris; Fondation de prévoyance de ProLitteris; SBf – Photographes professionnels et photodesigns suisses; SBKV, Schweizerischer Bühnenkünstlerverband; SIG - Coopérative suisse des artistes interprètes; SMV/USDAM - Union suisse des artistes musiciens; Sonart – Association suisse de musique; SSA - Société Suisse des Auteurs; SSFA - Société suisse des femmes artistes en arts visuels; SSM - Syndicat suisse des mass media; ssvf – syndicat suisse film et vidéo; ssrs - syndicat suisse romand du spectacle; syndicom – Syndicat des médias et de la communication; SUISA; SUISSIMAGE; vfg - Vereinigung fotografischer GestalterInnen; USPP - Union suisse des photographes professionnels; VISARTE – Association professionnelle des artistes visuels en Suisse.

Suisseculture
Kasernenstrasse 23
CH-8004 Zürich
T +41 43 322 07 30
E info@suisseculture.ch
w suisseculture.ch

seulement le secteur culturel, mais aussi toutes les formes de travail « précaires », à savoir les personnes employées à durée déterminée, les personnes ayant des emplois multiples, les personnes partiellement indépendantes ou encore les personnes occupant des positions assimilables à celles d'un employeur. Il y a là un urgent besoin d'agir avec une vision intersectorielle !

Dès mai 2023, le projet de Message culture 2025-2028 sera en consultation avec des mesures concrètes pour les différents domaines d'encouragement. On saura alors quels moyens financiers seront mis à disposition pour l'encouragement de la culture 2025-2028 au niveau fédéral. Au vu des défis que le secteur culturel doit relever, notamment après la pandémie, et compte tenu de l'inflation, il ne convient actuellement pas de réduire le budget de la culture, mais plutôt de l'augmenter.

Les acteurs et actrices culturel·les suisses ne comprennent pas ce qui a poussé le Conseil fédéral à procéder à ces coupes dans le secteur culturel et appellent le Parlement à apporter au projet de budget du Conseil fédéral les corrections urgentes nécessaires à la survie de la branche.

Contacts :

Alex Meszmer, secrétaire général de Suisseculture
alexmeszmer@suisseculture.ch, 043 322 07 30

Omri Ziegele, président de Suisseculture
president@suisseculture.ch; 076 462 42 96